

EINVILLE au JARD

54370

Pour envoyer un mail :

mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES N° 52

Convoqué le 30 août 2019, le Conseil Municipal s'est réuni le 5 septembre 2019, sous la présidence de M. Marc VILLEMAN, Maire

PRESENTS : MM/Mmes Véronique ADMANT, Christian BRICOT, Isabelle GENIN, Gérard HOUOT, Jacques LAVOIL, Colette LANGKUST, Bruno LEHMANN, Philippe LEONARD, Cédric MASSON, Fabrice YONGBLOUTT.

EXCUSEE : Brigitte THIRIET (procuration Cédric MASSON)

ABSENTE : Sylvie ADANT-VIOLART,

Madame Colette LANGKUST a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire remercie tous les bénévoles et les élus qui ont participé au bon fonctionnement de la manifestation de la « Péniche du Grand Est », qui s'est arrêtée au port du 25 au 28 juillet dernier, et qui a rencontré un vif succès.

- **Compte-rendu du conseil municipal du 4 juillet 2019**

Lecture a été faite du compte-rendu du dernier conseil municipal qui n'a fait l'objet d'aucune remarque.

- **Compte-rendu commission « Travaux » élargie du 20 août 2019**

L'appel d'offre pour la réfection de la route de Remonville s'est déroulé sur la nouvelle plateforme X-DEMAT. Deux sociétés ont répondu. L'ouverture des plis s'est effectuée en dématérialisation ; tous les dossiers ont été déclarés complets.

Les critères de l'offre d'appréciation de l'offre sont :

- le coût des travaux : 70 %
- la valeur technique : 30 %

Au vu du classement, la commission propose de retenir la société THIRIET, avec une note de 97/100, pour un montant de 101 488 € HT.

- **Compte rendu commission « Travaux » du 26 août 2019**

Affaisements Grande Rue

PRESTINI TP et leur expert, Monsieur Windels, s'opposent à ce que les nouveaux travaux de mise en sécurité soient englobés dans le protocole d'accord. La municipalité va demander un devis à la Société THIRIET TP pour effectuer les travaux pour la tranquillité des riverains et pour des raisons de sécurité.

Bacs collecte des OM

En 2018 la redevance pour la commune était de 533 €. Si nous restons dans la situation actuelle, le montant sera de 5958 €. Il est donc décidé de conserver les bacs du Familial et de répercuter les coûts sur les locations, de conserver un bac à l'atelier communal et de supprimer ceux du cimetière, du dépôt, de la mairie et du stade.

Trottoir Pont de Raville

Les travaux auront lieu pendant les vacances de la Toussaint.

- **Attribution marché Chemin de Remonville**

Sur proposition de la commission « Travaux », le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de la société THIRIET TP et autorise le Maire à signer le marché correspondant et tout document relatif à cette opération.

- **Renouvellement parc informatique secrétariat de mairie**

Après avoir étudié les trois offres reçues pour le renouvellement du matériel informatique du secrétariat de mairie (Conseil-Pc.fr, Ingedus.com, Info Gamma), le conseil décide, à l'unanimité, de retenir la société Info Gamma de Rosières-aux-Salines, pour l'acquisition de :

- 3 ensembles clavier et souris sans fil, pour un montant unitaire de 40 € HT, soit 120 € HT ;
- 3 moniteurs 27 pouces Hanns.G modèle HL274 pour un montant unitaire de 145,83 € HT, soit 437,49 € HT ;
- 3 tours équipées selon devis n°2019050055 pour un montant unitaire de 850,01 € HT, soit 2550,03 € HT.

pour un montant total de 3107,52 € HT.

- **Location Le Familial**

A l'unanimité, le Conseil décide de mettre à disposition la salle Le Familial, du 21 septembre au lundi 23 septembre 2019, au Pays du Lunévillois à l'occasion de la 4ème conférence des maires du Pays du Lunévillois, et du jeudi 26 septembre à vendredi 27 septembre 2019 à l'occasion d'une réunion publique sur le projet local de santé, selon les conditions suivantes :

- * rétrocession des frais (consommables, frais d'état des lieux...)
- * forfait autolaveuse

- **Rapport de gestion du Conseil d'administration SPL XDemat**

A la demande de la Société Publique Locale XDemat, le conseil a lu et commenté le rapport de gestion de leur Conseil d'Administration du 25 juin. Après cette consultation, le conseil décide d'approuver ce rapport (9 voix pour ; 3 abstentions).

- **Demande subvention du Comité des Fêtes**

Suite à la venue de la « Péniche Grand Est » et à l'organisation de diverses animations, le Comité des Fêtes sollicite une subvention afin d'équilibrer ses comptes. Sur proposition du Maire, à l'unanimité, le Conseil décide d'attribuer au Comité des Fêtes, une subvention de 75 €.

- **Acquisition matériel pour la maison de retraite**

Le Conseil autorise, à l'unanimité, l'achat pour la Maison de Retraite « La Fontaine de Lincourt » une douche au lit Rubis auprès de la société Everest Médical pour un montant total de 5 655,35 € HT.

- **Informations diverses**

- Le Préfet du Haut-Rhin a refusé que la commune achète la licence IV du Café du Commerce.
- Le logement situé 2 rue de la Halle (F3) sera disponible à compter du 26 novembre.
- Les affouagistes peuvent s'inscrire dès à présent au secrétariat de mairie.
- L'opération « Brioches de l'amitié » aura lieu, sur notre commune, le vendredi 11 octobre à partir de 17h30.

Prochain conseil : jeudi 3 octobre à 20 h 00